

**DECISION N° 32-2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20230215-DAJ-DEC-23-038-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

Publication : 15/02/2023

Portant signature d'une convention financière entre la Ville de Bernay et le Conseil départemental de l'Eure dans le cadre du dispositif Mon Village Mon Amour

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu la notification de subvention au titre du dispositif "Mon village - Mon amour" de la part du Conseil départemental de l'Eure en soutien à la restauration de Notre-Dame-de-la-Couture (travaux d'urgence du transept et du chœur) ;

**DECIDE :**

De signer la convention financière n°2022-06780 définissant les conditions dans lesquelles le Département apporte son soutien à la Ville de Bernay pour la restauration de Notre Dame de la Couture